

Sommaire de l'information financière consolidée

Exercice terminé le 31 décembre 2024

Ce sommaire de l'information financière est extrait automatiquement du rapport financier consolidé déposé au conseil et attesté par le trésorier, sans possibilité de modifications.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du conseil de la
Municipalité de Sainte-Anne-des-Lacs

Opinion avec réserve

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DES-LACS (la « Municipalité ») incluant ses quotes-parts lui revenant dans les partenariats auxquels elle participe (le « groupe »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidé au 31 décembre 2024 et les états consolidés des résultats, de la variation des actifs financiers nets (de la dette nette) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion avec réserve

Dans le cadre de l'application, à compter du 1^{er} janvier 2023, du chapitre SP 3280 « Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public, la Municipalité aurait dû procéder à la comptabilisation, aux 31 décembre 2024 et 2023, des obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations. La Municipalité, n'ayant pas complété l'analyse de ses obligations liées à la mise hors service de ses immobilisations, aucun montant n'a été comptabilisé à ce titre au rapport financier consolidé.

Par conséquent, nous n'avons pas été en mesure de déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires au niveau des immobilisations, des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations, à l'amortissement des immobilisations, à la charge de désactualisation et à l'excédent accumulé ou à d'autres postes des états financiers consolidés pour les exercices terminés les 31 décembre 2024 et 2023. À cet égard, les états financiers consolidés dérogent aux normes comptables du Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public. Cette situation nous conduit donc à exprimer une opinion modifiée sur les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2024, tout comme nous l'avons fait pour les états financiers consolidés de l'exercice terminé le 31 décembre 2023 en raison des incidences éventuelles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Observations - Informations financières établies à des fins fiscales

Nous attirons l'attention sur le fait que le groupe inclut dans ses états financiers consolidés certaines informations financières qui ne sont pas exigées selon les Normes comptables canadiennes pour le secteur public. Ces informations sont établies conformément au modèle prescrit par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) et présentées aux pages S13, S14 et S23 portent sur l'établissement de l'excédent (déficit) de l'exercice et la ventilation de l'excédent (déficit) accumulé à des fins fiscales. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes complémentaires et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers du groupe. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Amyot Gélinas, s.e.n.c.r.l.
Comptables professionnels agréés



CATHERINE MILLETTE, CPA auditrice
AMYOT GÉLINAS, s.e.n.c.r.l.
Saint-Jérôme, le 5 juin 2025

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalisations 2023	Budget 2024	Réalisations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus						
Fonctionnement	1	8 797 514	9 174 266	10 572 520	1 963	10 574 483
Investissement	2	83 878		7 610 996		7 610 996
	3	8 881 392	9 174 266	18 183 516	1 963	18 185 479
Charges	4	9 101 583	8 713 813	9 428 193	1 140	9 429 333
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(220 191)	460 453	8 755 323	823	8 756 146
Moins : revenus d'investissement	6	(83 878)	()	(7 610 996)	()	(7 610 996)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(304 069)	460 453	1 144 327	823	1 145 150
Éléments de conciliation à des fins fiscales						
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8	1 332 714		1 512 234		1 512 234
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9					
Remboursement de la dette à long terme	10	(159 049)	(268 061)	(162 395)	()	(162 395)
Affectations						
Activités d'investissement	11	(130 117)	()	(284 828)	()	(284 828)
Excédent (déficit) accumulé	12	(194 018)	(192 392)	(200 599)		(200 599)
Autres éléments de conciliation	13	37 829		30 489		30 489
	14	887 359	(460 453)	894 901		894 901
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15	583 290		2 039 228	823	2 040 051

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

SOMMAIRE DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2023	2024	2023
		Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Actifs financiers				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1	373 568	2 471 974	2 518 252
Débiteurs	2	2 830 515	8 067 500	8 069 821
Prêts	3	430 643	406 238	406 238
Placements de portefeuille	4			
Autres	5			
	6	3 634 726	10 945 712	10 994 311
Passifs				
Insuffisance de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7			
Emprunts temporaires	8	2 517 385	5 038 512	5 038 512
Créditeurs et charges à payer	9	692 024	1 737 721	1 738 921
Revenus reportés	10	164 818	206 865	206 865
Dette à long terme	11	3 890 191	4 542 604	4 542 604
Passif au titre des avantages sociaux futurs	12			
Autres	13			
	14	7 264 418	11 525 702	11 526 902
Actifs financiers nets (dette nette)	15	(3 629 692)	(579 990)	(532 591)
Actifs non financiers				
Immobilisations corporelles	16	18 311 725	24 026 562	24 026 562
Autres	17	158 291	149 075	149 075
	18	18 470 016	24 175 637	24 175 637
Excédent (déficit) accumulé				
Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	19	680 508	2 719 735	2 767 134
Excédent de fonctionnement affecté	20	9 075	9 075	9 075
Réserves financières et fonds réservés	21	359 505	501 807	501 807
Dépenses constatées à taxer ou à pourvoir	22	()	()	()
Financement des investissements en cours	23	(2 867 525)	(1 235 158)	(1 235 158)
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	24	16 658 761	21 600 188	21 600 188
Gains (pertes) de réévaluation cumulés	25			
	26	14 840 324	23 595 647	23 643 046

Extrait du rapport financier, pages S8, S15 et S23

**DÉTAIL DE L'EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT AFFECTÉ, DES RÉSERVES FINANCIÈRES
ET DES FONDS RÉSERVÉS CONSOLIDÉS
AU 31 DÉCEMBRE 2024**

		2024	2023
Excédent de fonctionnement affecté			
Administration municipale			
▪ Fonds environnemental	1.1	9 075	9 075
	2	9 075	9 075
Organismes contrôlés et partenariats ¹	3		
	4	9 075	9 075
Réserves financières et fonds réservés			
Réserves financières - Administration municipale			
▪	5.1		
Réserves financières - Organismes contrôlés et partenariats	6		
Fonds réservés			
Fonds de roulement			
Administration municipale	7	451 778	317 476
Organismes contrôlés et partenariats	8		
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés			
Administration municipale	9	26 029	26 029
Organismes contrôlés et partenariats	10		
Fonds local d'investissement	11		
Fonds local de solidarité	12		
Fonds réservé aux dépenses liées à la tenue d'une élection	13	24 000	16 000
Autres			
▪	14.1		
	15	501 807	359 505
	16	510 882	368 580

1. Les éliminations sont imputées aux organismes contrôlés et partenariats.
Extrait du rapport financier, page S23

SOMMAIRE DE L'ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024
Endettement net à long terme de l'administration municipale	1	3 702 336
Endettement total net à long terme (compte tenu de l'agglomération s'il y a lieu)	2	5 220 023

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S25

SOMMAIRE DE L'ANALYSE DE LA DETTE À LONG TERME CONSOLIDÉE
AU 31 DÉCEMBRE 2024

		2024	2023
		Total consolidé	Total consolidé
Dette à long terme à la charge de l'organisme municipal			
Emprunts refinancés par anticipation	3		
Excédent accumulé affecté au remboursement de la dette	4		
Montant à la charge de l'ensemble des contribuables	5	1 536 417	1 083 573
Montant à la charge d'une partie des contribuables	6	1 296 195	1 000 034
Dette à long terme à la charge des tiers			
Gouvernement du Québec et ses entreprises	7	1 711 783	1 809 026
Gouvernement du Canada et ses entreprises	8		
Autres	9		
Dette en cours de refinancement / Reclassement / Redressement	10		
	11	4 544 395	3 892 633

Extrait des Autres renseignements financiers non audités, page S37

SOMMAIRE DES REVENUS CONSOLIDÉS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Budget 2024	Réalizations 2024	
		Administration municipale	Administration municipale	Administration municipale	Total consolidé
Fonctionnement					
Taxes	12	7 348 956	7 988 932	8 143 482	8 143 482
Compensations tenant lieu de taxes	13				
Quotes-parts	14				
Transferts	15	195 360	223 734	343 336	343 336
Services rendus	16	275 487	249 600	307 883	307 883
Imposition de droits, amendes et pénalités, revenus de placements de portefeuille	17	840 341	632 000	1 637 452	1 637 452
Autres	18	137 370	80 000	140 367	142 330
	19	8 797 514	9 174 266	10 572 520	10 574 483
Investissement					
Taxes	20				
Quotes-parts	21				
Transferts	22	77 546		7 505 466	7 505 466
Autres	23	6 332		105 530	105 530
	24	83 878		7 610 996	7 610 996
	25	8 881 392	9 174 266	18 183 516	18 185 479

Extrait du rapport financier, page S12

SOMMAIRE DES CHARGES CONSOLIDÉES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Administration municipale				Données consolidées	
		Budget 2024	Réalizations 2024			Réalizations	Réalizations
		Sans ventilation de l'amortissement	Sans ventilation de l'amortissement	Ventilation de l'amortissement	Total	2024	2023
Administration générale	1	1 521 986	1 593 712	57 310	1 651 022	1 652 162	1 399 490
Sécurité publique							
Police	2	1 020 535	1 024 216		1 024 216	1 024 216	964 118
Sécurité incendie	3	567 567	416 459	158 389	574 848	574 848	590 763
Autres	4	32 584	27 961		27 961	27 961	26 120
Transport							
Réseau routier	5	2 596 444	2 231 548	1 189 049	3 420 597	3 420 597	3 388 906
Transport collectif	6	38 358	37 857		37 857	37 857	41 590
Autres	7						
Hygiène du milieu							
Eau et égout	8						
Matières résiduelles	9	729 892	728 847	14 140	742 987	742 987	631 906
Autres	10	370 032	357 286		357 286	357 286	364 622
Santé et bien-être	11						
Aménagement, urbanisme et développement							
Aménagement, urbanisme et zonage	12	451 446	298 093	2 020	300 113	300 113	348 687
Promotion et développement économique	13	84 409	87 994		87 994	87 994	76 887
Autres	14						
Loisirs et culture	15	913 780	930 257	91 326	1 021 583	1 021 583	1 009 790
Réseau d'électricité	16						
Frais de financement	17	386 780	181 729		181 729	181 729	265 431
Effet net des opérations de restructuration	18						
	19	8 713 813	7 915 959	1 512 234	9 428 193	9 429 333	9 108 310
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	20		1 512 234 (1 512 234)			
	21	8 713 813	9 428 193		9 428 193	9 429 333	9 108 310

Extrait du rapport financier, page S28

SOMMAIRE DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) D'INVESTISSEMENT À DES FINS FISCALES CONSOLIDÉ
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		Réalizations 2023	Réalizations 2024		Total consolidé ¹
		Administration municipale	Administration municipale	Organismes contrôlés et partenariats	
Revenus d'investissement	1	83 878	7 610 996		7 610 996
Éléments de conciliation à des fins fiscales					
Immobilisations corporelles et actifs incorporels achetés - Acquisition	2 (295 181)(7 231 984)()	7 231 984)
Autres investissements - Émission ou acquisition	3 (239 773)(1 171)()	1 171)
Financement à long terme des activités d'investissement	4		911 400		911 400
Affectations					
Activités de fonctionnement	5	130 117	284 828		284 828
Excédent accumulé	6	33 945	59 334		59 334
	7	(370 892)	(5 977 593)		(5 977 593)
Excédent (déficit) d'investissement de l'exercice à des fins fiscales	8	(287 014)	1 633 403		1 633 403

1. Le total consolidé exclut les opérations entre l'administration municipale et ses organismes contrôlés et partenariats.

Extrait du rapport financier, page S14